

COMMUNE DE VINZIER

PROCES VERBAL

REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU 13 SEPTEMBRE 2019

L'an deux mille dix-neuf, le treize septembre, à dix-neuf heures trente minutes, le Conseil Municipal de la Commune de VINZIER, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire à la Mairie sous la présidence de Mme Marie-Pierre GIRARD, Maire.

Date de Convocation du Conseil Municipal : 06 septembre 2019

Conseillers : En exercice : 11 Présents : 10 Pouvoirs : 1

Présents : Mme Marie-Pierre GIRARD, M. Marcel BECHET, Mme Angélique BLANC, M. Bruno BORDET, Mme Monique CHAPPUIS, M. Jean-Paul ARANDEL, Mme Emilie ROCHETTE, M. Gérard CHANEL, Mme Gaëlle BLANC, Mme Solange FAY.

Absents excusés : M. Bastien FLACON

Pouvoirs : M. Bastien FLACON donne pouvoir à Mme Marie-Pierre GIRARD

Secrétaire de séance : Mme Angélique BLANC

*Le procès-verbal de la séance du conseil municipal du 24 JUILLET 2019 a été approuvé.
Mme le Maire informe les membres du Conseil Municipal, que suite à son déménagement et son départ de Vinzier, Mme Vernex Myriam a démissionné du conseil municipal le 2 aout 2019.*

Le conseil a traité des questions suivantes :

BUDGET EAU ASSAINISSEMENT – DM N°3 REVISIONS ET MOUVEMENT DE CREDITS

Mme le Maire informe les membres du Conseil Municipal que, lors du vote du budget 2019, une échéance d'emprunt (emprunt + intérêt d'emprunt) n'a pas été prise en compte dans le budget primitif. D'autre part, les travaux de réseaux d'eau et d'assainissement, secteur Mérrou, n'avaient pas été inscrits au budget primitif (coût des travaux : 325667.40 euros TTC). Ces travaux seront financés en partie par un emprunt. Le vote de l'emprunt et de ses modalités sera porté à l'ordre du jour de la prochaine séance de conseil municipal.

Il convient donc de procéder à des révisions et mouvements de crédits , par décision modificative.

SECTION EXPLOITATION : Dépenses, Intérêts réglés à l'échéance (article 66111) : 63500 euros.

Total dépenses, section exploitation : 279082.49 euros

Total recettes, section exploitation : 279082.49 euros

SECTION INVESTISSEMENT : Dépenses, Emprunts (article 1641) : 112000 euros,

Installations (article 2315) : 400000 euros, et Recettes , Emprunts (article 1641) : 293000 euros.

Total dépenses, section investissement : 588360.62 euros

Total recettes, section investissement : 588360.62 euros.

INDEMNITE DE CONSEIL AU RECEVEUR MUNICIPAL – EXERCICE 2018

Le Conseil Municipal a décidé de ne pas accorder l'indemnité de conseil au taux de 100 % au titre de l'exercice 2018 au receveur municipal.

SUBVENTIONS

Le conseil municipal a décidé que les prestations des harmonies municipales de Bernex et de St Paul devaient faire l'objet de factures et être réglées par titre et non par le biais de subventions. Le nécessaire devra être fait auprès de la Trésorerie d'Abondance afin de régler le problème de paiement.

PRISE DE PARTICIPATION AU CAPITAL DE LA SOCIETE PROJET HYDROELECTRIQUE DE VINZIER

Le Conseil Municipal a validé la prise de participation, par 6 voix pour, 2 voix contre et 3 abstentions. Dans le cadre du projet de construction d'une centrale hydroélectrique aux Traverses de Vinzier, il a été proposé de prendre participation dans la future société, à hauteur de 10000 euros en capital social, avec un apport de 30000 euros pour la phase développement, et un apport en compte courant de 60000 euros pour la phase travaux. Le projet global est estimé à 5 millions d'euros, à la charge de la société CAYROL INTERNATIONAL, à l'initiative du projet.

RESSOURCES HUMAINES

Le conseil municipal a décidé de reporter à l'ordre du jour du prochain conseil municipal, le vote de l'avancement de grades, en attente de plus de précisions de la part du centre de gestion CDG 74.

Le conseil municipal, à l'unanimité a validé les plans de formations mutualisés : ceux-ci permettront la formation aux agents, dans un territoire proche de leur lieu de travail.

POINT SUR L'ETAT D'AVANCEMENT DE LA FIBRE OPTIQUE

La société COVAGE, Annecy, pilote l'ensemble des prestataires pour le compte du SYANE, chargé du développement de la fibre optique.

Deux phases en cours :

La première, phase infrastructure, devrait être terminée fin 2019, début 2020 : installation d'un SRO (local d'arrivée de câbles, sera installé derrière le garage communal), tirage de fibres d'installation dans les fourreaux déjà existants sur la Commune.

La deuxième phase, phase de distribution consistera à déployer la fibre en direction des foyers, en partant du local vers les maisons, tel une toile d'araignée.

Ce déploiement se fera en souterrain ou en aérien, suivant les hameaux.

Chaque habitant pourra ensuite raccorder sa maison au boîtier de raccordement en limite de domaine public, via l'opérateur de son choix.

Un rencontre aura lieu en mairie avec les différents intervenants, fin 2019, afin d'échanger sur le sujet et donner les grandes lignes du déploiement et le calendrier.

QUESTIONS DIVERSES

1/ Salle des associations : Mme le Maire rappelle que suite au démarrage des travaux d'aménagement de la maison de santé dans l'immeuble La Savoyarde, il n'y a plus de salle des associations à disposition de celles-ci, notamment pour les Vienz'ys qui avaient l'habitude d'occuper ces locaux dans le cadre de leurs activités ; il est proposé dans un 1^{er} temps que ceux-ci occupent la salle sous l'école , ou la salle commune des gites.

Il serait envisageable de les accueillir dans le local de l'ancienne poste : actuellement , ce local sert d'entrepôts pour les livres d'enfants ; les professeurs des écoles allant choisir régulièrement des livres , à lire en classe, avec leurs élèves. Les livres pourraient être entreposés dans la salle sous l'école, afin de mettre à disposition aux enfants des écoles, une salle de lecture.

Cela supposerait que ce local n'ait plus que cette vocation.

2/ Réservations de la salle des fêtes pour les bals : lors des prochains bals, il sera demandé aux loueurs de la salle des fêtes et organisateurs de bals , des garanties quant à la sécurité et la surveillance des locaux et des abords de la salle, afin d'éviter tout débordement (obligation de recourir à une société de surveillance par exemple)

3/ Colis des anciens et Repas des anciens : Solange Fay et Monique sont chargées d'établir des devis.

Le repas aura lieu le 27/10/2019

4/ Cérémonie du 11 Novembre : à 9h30.

5/ Maison de Santé : les travaux (démolition et maçonnerie) ont débuté le 13/09/2019

URBANISME

Présentation des dossiers déposés , en cours, en mairie depuis la dernière séance de conseil municipal du 24 juillet 2019.

La séance est levée à 22H

A VINZIER, le 15 SEPTEMBRE 2019

Vu, le Maire



URBANISME**1 – CERTIFICAT D'URBANISME D'INFORMATION**

- Certificat N° CUa 074 308 19 A0025
Maître BIRRAUX, 22 Chemin de l'Ecole (A1894, A1895, A1897)
CU délivré le 06/08/2019
- Certificat N° CUa 074 308 19 A0026
SELARL FUMEX-VAILLANT-WEBER (TRENTIN Florian) 412 route des Clouz (A2088)
CU délivré le 06/09/2019
- Certificat N° CUa 074 308 19 A0027
SELARL FUMEX-VAILLANT-WEBER (DUVAL Jean-Claude) 509 route des Clouz (A2106)
CU délivré le 13/09/2019

2 - DECLARATION PREALABLE

- **Déclaration N° DP 074 308 19A0024**
ROHART Laurent, 337 route des Clouz, (A1177)
Nature des Travaux : Remplacement abris jardin
- **Déclaration N° DP 074 308 19A0025**
BLANC Alexandre, 98 route de la Cambuse, (A915, A916)
Nature des Travaux : aménagement des combes, isolation et pose d'un nouveau bardage et création d'ouvertures
- **Déclaration N° DP 074 308 19A00026**
MACHINAL Stéphane, 60 chemin du moulin, (B5, A772)
Nature des Travaux : création d'un carport
- **Déclaration N° DP 074 308 19A0027**
CLAY Jean Claude, 253 impasse de l'Abbaye, (A331)
Nature des Travaux installation de panneaux solaires sur toiture

3 – DEMANDES DE PERMIS DE CONSTRUIRE

- **Permis N° PC 074 308 19B0007**
BLANC Dominique
55 chemin de Champ Pollien
Nature des Travaux extension d'un chalet existant
Arrêté du 13/09/2019
- **Permis N° PC 074 308 19B0008**
GROS Alexandre et JORDIL Fanny
Rte des Traverses
Nature des Travaux construction d'une maison d'habitation